

**CENTRE AFRICAIN POUR LES APPLICATIONS  
DE LA METEOROLOGIE AU DEVELOPPEMENT**

**AFRICAN CENTRE OF METEOROLOGICAL APPLICATIONS FOR DEVELOPMENT**

Institution Africaine parrainée par la CEA et l'OMM  
WMO

African Institution under the aegis of UNECA and

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/AMI/ACMAD/01-2012  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Projet d'Appui aux Institutions Africaines du Climat (ISACIP)**

Secteur : *Environnement*

Référence de l'accord de financement : **Don FAD n° 2100155016866**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-CZ0-003**

Le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) basé à Niamey/NIGER a obtenu un **don** du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui aux Institutions Africaines du Climat (ISACIP) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce **don** pour financer les services d'un Consultant chargé de la rédaction du Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières du projet.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à élaborer le Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières (MPACF) et comprennent les tâches suivantes : (i) revue documentaire du cadre de référence du projet ; (ii) élaboration du manuel de procédures (MPACF) ; et, (iii) restitution, finalisation et validation.

Les procédures proposées devront être en cohérence avec les règles et procédures du groupe de la Banque Africaine de Développement particulièrement.

La durée de la mission sera de deux (2) mois maximum.

Le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), Agence d'Exécution du Projet, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, [édition de mai 2008], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : matin de 08H à 13H et l'après midi de 15H à 18H30.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **06 Février 2012 à 18H00** et porter expressément la mention «*Manifestation d'Intérêt pour l'élaboration du Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières du Projet ISACIP*».

**Centre ACMAD**

**À l'attention : Mr. Le Directeur Général**

**85 Avenue des Ministères**

**BP 13184 Niamey, NIGER**

**Tel: 00 227 73 49 92 - Fax: 00 227 72 36 27**

**E-mail : [dgacmad@acmad.org](mailto:dgacmad@acmad.org)**